

# M. Turner n'a pas été invité de façon partisane

par Marcel COLLARD

Dans l'esprit de la Chambre de commerce de Sainte-Foy, il n'était pas question de prendre partie ou de fournir une tribune politique, en invitant M. John Turner, à prononcer une conférence, lors d'un "lunch-rencontre", demain midi.

Responsable du comité de perfectionnement de la Chambre de commerce, Mme Odette Fleming, a déclaré au SOLEIL que M. Turner avait été inscrit sur la liste des conférenciers il y a plusieurs mois, bien avant qu'il annonce sa candidature à la direction du Parti libéral, car on le considérait comme un homme de "haut prestige".

### Autres invités

Selon Mme Fleming, cette invitation pourrait donner l'impression que la chambre a voulu favoriser un candidat, mais que c'était une pure coïncidence. "C'est un hasard, a-t-elle ajouté; M. Robert Bourassa fut récemment l'invité et à la fin de mai, M. Brian Mulroney a accepté de venir s'adresser aux membres."



"La coureuse des grèves", une légende devenue sculpture à Saint-Jean-Port-Joli.

# 12 sculpteurs étrangers à Saint-Jean-Port-Joli

par Pierre ASSELIN

**SAINT-JEAN-PORT-JOLI** — Le choix des sculpteurs et des artistes qui participeront au Rendez-vous international de sculpture 1984, de Saint-Jean-Port-Joli, est maintenant définitif; et sur les 37 participants, 12 proviendront de l'étranger.

L'organisation du Rendez-vous tenait dimanche une rencontre d'information à l'intention des citoyens qui n'a pas connu le succès escompté, à peine 35 personnes se sont rendues à la salle municipale. L'échec n'a toutefois pas terni l'enthousiasme de la directrice du comité artistique, Claude-Elizabeth Bouchard, toute fière d'annoncer que la dernière main avait été mise à tout ce qui touche le contenu artistique de l'événement.

Douze sculpteurs donneront des ateliers de trois à cinq jours sur des sujets aussi différents que la reproduction à l'échelle de bateaux (par Honoré Leclerc), la sculpture sur pierre à savon (par Levi Qumaluk), ou la sculpture d'aluminium (Paul-André Tardivel); sept artistes donneront des conférences, dont le sculpteur environnementaliste américain Christo, l'auteur et architecte québécois Jacques Folch-Ribas et un critique d'art italien, M. Germano

Gellant; enfin, cinq artistes et sculpteurs donneront des performances sur le site du Rendez-vous ou ailleurs au village, dont deux danseuses, Margaret Dragu de Toronto et Françoise Boudreault de Jonquière.

Par ailleurs, le symposium, l'événement le plus important, sinon le plus spectaculaire du Rendez-vous permettra aux visiteurs de voir à l'oeuvre treize sculpteurs. A l'origine ils devaient être au nombre de douze, mais l'organisation a ajouté un sculpteur au groupe afin de permettre à un artiste de Saint-Jean-Port-Joli d'y participer. Trois d'entre eux seulement ont soumis leur candidature, c'est celle de Pier Cloutier qui a été retenue. Les autres sculpteurs canadiens sont: Daniel Couvreur, Tatiana Demidoff Séguin, Michel Goulet, Peter Gnass, Guy Nadeau, Brigitte Radecki et Garry John Williams. Les sculpteurs étrangers sont: Aly Trace Diop du Sénégal, Nina Goerres de Hollande, Harmony Hammond des Etats-Unis, Julian Opie de Grande-Bretagne et Michelangelo Pistoletto d'Italie.

### Détails

A six semaines seulement de l'ouverture du Rendez-vous, bien des détails restent encore à régler pour l'organisation. Dimanche, tant

le directeur général que la responsable de presse étaient absents, à cause d'empêchements, et il n'a pas été possible de faire confirmer l'utilisation d'un autobus express quotidien pour relier Québec-Saint-Jean-Port-Joli, le calendrier des activités d'animation ne sera connu qu'au cours des prochaines semaines et le président de l'Association des artisans, Jocelyn Caron, attend les réponses des personnalités invitées à inaugurer l'événement.

Celui-ci a toutefois pu indiquer que 50 exemplaires de la sculpture de Jean-Julien Bourgault, "Captivité", vendue à titre de financement pour l'événement, ont déjà trouvé acquéreur à \$1,000 chacune (100 ont été tirées) ainsi que deux des 20 collections de sculpture commémorative.

### Gros

"Au Canada, cette année, il n'y aura rien de plus gros au niveau artistique, prétend sans sourcilier Claude-Elizabeth Bouchard. On espère que ça deviendra un précédent. L'occasion sera unique d'avoir autant de maîtres dans autant de domaines si près de chez nous."

Elle s'attend à ce que 250 artistes assistent aux ateliers et autant au congrès qui clôturera le Rendez-vous.

## LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

### Avertissement

Aujourd'hui, il faudra avoir enlevé les abris temporaires ayant servi au cours de l'hiver dans la ville de Sainte-Foy.

### Bouteillomanie

Une activité de financement pour camps d'été "La bouteillomanie" aura lieu ce soir. Le ramassage de bouteilles vides sera fait de porte à porte entre 18h et 21h. Dons et détails: 524-6759.

### Causeries

● Le psychologue Sahouli traitera du profil et de la complexité du traitement de l'anorexie mentale au Centre des ressources psychologiques, 915 boulevard Saint-Cyrille ouest, demain à 19h30. L'entrée sera libre. Renseignements: 683-9167.

● Larry Hodgson parlera sur les catégories de bulbes, demain à 19h45, à la salle 2102 du pavillon Comtois à l'université Laval. Détails: Suzanne Taillon à 683-7079.

● Une causerie sur le sujet: "Devenez citoyen du cosmos: apprenez le voyage astral conscient" sera présentée demain, à 19h30, local de l'Association gnostique, 696 rue Richelieu. Renseignements: 524-1279.

● Une causerie sur la ménopause sera présentée ce soir, à 19h30, au théâtre du Service d'entraide des veuves du Québec, au CLSC, 310 boulevard Langellier. Détails: 522-2048.

● S. Morin dira comment organiser sa vie au foyer, au café-rencontre "Femmes Plus", demain à 13h30, au sous-sol de l'église de Loretteville, rue Racine. Renseignements: 842-0127. Entrée libre.

### Expositions

● L'Association des artisans de résidence Laforest tiendra une expo-vente, demain de 10h à 22h, au 3075 rue Laforest à Sainte-Foy. Détails: 651-5411.

● Les élèves en arts plastiques du campus Notre-Dame-de-Foy à Cap-Rouge exposent leurs travaux aujourd'hui, demain et jeudi de 9h à 22h et vendredi de 9h à 16h.

### Nouveaux sentiers

Des informations générales seront données sur les nouveaux sentiers familiaux monoparentaux aux personnes en

situation de séparation ou de divorce, demain à 20h, au 435 rue du Roi. Détails: 529-4913.

### Relaxation

Le centre Le Lotus offre à partir d'aujourd'hui une série d'ateliers de relaxation au 805A côte Franklin. La première rencontre aura lieu ce soir, à 18h45. Détails: 688-9110. Entrée libre.

### Réunion

L'Association des diplômés en gérontologie de l'université Laval aura sa réunion demain, à 20h, à la salle 1B du pavillon De Koninck. Les membres et les étudiants du certificat de cette année en gérontologie de l'université Laval y sont invités. Renseignements: 626-3656 ou 651-7808.

### Salon du livre

● ATD Quart-Monde, mouvement international contre la misère, tient le kiosque 578 au Salon du livre de Québec (1er au 6 mai), au Centre des congrès, Place Québec.

● Québec-Normandie occupe le kiosque de l'ODIN au Salon international du livre, à l'occasion du 300e anniversaire de la mort de Corneille.

### Séminaires

Cinq séminaires d'intercession et d'évangélisation seront tenus à l'église Saint-Benoît, 3420 rue Rochambeau à Sainte-Foy, les 14 et 28 mai, 4, 11 et 18 juin à 20h (détails: 658-5051), ainsi qu'aux mêmes dates et à la même heure chez les Ursulines, rue du Parloir (renseignements: 692-0113).

### Soupers-rencontres

Le cercle Amitié-rencontre tient des soupers-rencontres les vendredis, à 18h, au restaurant Le Vice-Recteur, 2300 chemin Sainte-Foy.

### Echange

Le YMCA a besoin de personnes âgées entre 14 et 18 ans pour un échange interculturel avec Winnipeg, Calgary et la Nouvelle-Ecosse durant la période estivale. Détails: Sandra Gravel à 527-2518.

### Jeunesse

Le YMCA veut former un comité jeunesse qui travaillerait à organiser des activités régionales pour l'Année internationale des jeunes en 1985. Personnes intéressées: 527-2518.



### Sur la glace pour la bonne cause

Il ne manquait ni ballons ni clowns pour accueillir en fin de semaine, à l'aréna de Sainte-Foy, les employés de Bell Canada à Québec désireux de participer à une journée sportive au profit de l'Association des Grands Frères et des Grandes Soeurs. Même la présidence d'honneur assumée par le champion Gaétan Boucher n'aura pas réussi tout à fait à contrer les trop beaux effets de dame température, à l'extérieur...

SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ ...

IMPRIMÉS FLORAUX "LIBERTY"

DE PORTS INTERNATIONAL

Vous aimez une mode simple aux lignes souples... dans la pure tradition Ports International... une mode pour les beaux jours, alors notre collection de robes et coordonnés légers et frais, fera votre admiration. Des styles classiques et pourtant si féminins... une mode indispensable dans toute garde-robe estivale.

**La robe chemisier** en 100% coton Liberty, frais et capricieux comme un jardin anglais. De coupe impeccable, elle est de style souple et élégant. Motifs floraux assortis. 155\$.

**Blouse à encolure ronde** et jupe de style dirndl. 155\$.

Aussi disponible, t-shirt à manches courtes aux coloris coordonnés. 28\$.

Utilisez votre carte H.R.

Place de l'Hôtel de Ville • Ouvert vendredis jusqu'à 21 h. • (2 heures de stationnement gratuit)  
Place Ste-Foy • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

# HOLT RENFREW

# Ministère autonome de la Forêt réclamé en Beauce

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Un ministère québécois de la Forêt autonome et séparé du super-ministère de l'Énergie et des Ressources (MER), dont le titulaire est M. Yves Duhaime, a de nouveau été réclamé par des producteurs de bois.

Ce vœu a été exprimé par une centaine de producteurs, à l'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, tenue en fin de semaine, à la Villa des Pins, sous la présidence de M. Jean-Luc Bilodeau.

Selon la résolution adoptée unanimement, un tel ministère québécois de la Forêt pourrait vraiment se préoccuper et se consacrer plus efficacement au développement et à l'utilisation de la ressource forestière tout en donnant une place prioritaire à la forêt privée.

Ce qu'on reproche au MER, c'est qu'à maintes reprises depuis deux ans, les producteurs de bois ont réclamé du ministre Duhaime une intervention énergique afin que la priorité dans la mise en marché soit accordée aux forêts privées des régions les plus affectées par la tordeuse dont la Beauce et les résultats se font toujours attendre.

Egalement, les producteurs de bois de la Beauce demandent au MER et aux deux gouvernements, de disponibiliser et ce, dès l'année financière 1984-1985, les budgets nécessaires à la mise en application graduelle du plan de mise en valeur de la Beauce et de confier au syndicat la première responsabilité de cette mise en application.

Et d'investir conjointement dans le domaine de l'aménagement des forêts privées en tenant compte des recommandations du plan régional de mise en valeur et de s'étendre sur leur juridiction respective afin d'accélérer l'application des programmes soumis par le syndicat pour la région de la Beauce.

### Autres résolutions

Les producteurs de bois de la Beauce réclament auprès du MER qu'une nouvelle prise de photographies aériennes et qu'un nouvel inventaire forestier soient réalisés pour le ritoire de la Beauce et ce, dès 1984.

Du côté du programme d'aménagement, que le MER régionalise l'élaboration et l'application

des programmes de mise en valeur tout en diversifiant la nature des programmes et d'en assouplir le fonctionnement, puis de fournir les ressources financières pour assurer les activités de promotion, info, d'éducation et d'encadrement des activités reliées à la mise en oeuvre des programmes.

En ce qui regarde l'évaluation foncière des forêts privées, les producteurs de bois de la Beauce demandent à leur fédération de continuer ses efforts auprès du gouvernement du Québec afin que soit amendée la loi sur l'évaluation foncière pour que la récolte de matière ligneuse et toute autre amélioration (chemin, drainage) soit soustraite de l'évaluation foncière.

Aussi, qu'en toute équité les producteurs de bois soient reconnus producteur agricole et qu'ils profitent des avantages reliés à ce statut.

On désire également que la Fédération des producteurs de bois du Québec fasse les pressions nécessaires auprès du législateur afin que soit modifiée la loi sur la mise en marché pour que la régie puisse statuer sur les volumes à inscrire dans une convention de mise en marché et que le MER appuie cette demande à moins qu'il ne mette en application un plan d'allocation des bois.

De leur syndicat, les producteurs réclament, au cours des prochaines négociations avec l'industrie papetière, que l'ensemble des quantités achetées soient payées selon le prix de base négocié limitant ainsi toute vente à des prix de rabais.

Et qu'on demande à l'ensemble des compagnies papetières, d'investir dans le fonds forestier de la Beauce, afin que les objectifs prévus soient atteints dans l'intérêt des utilisateurs, des producteurs et de la collectivité.



### Gagnante

Ayant confondé ses fiches de sélection de 6 / 36 et de Lotto 6 / 49, Mme Yvette St-Pierre, de Sept-Îles, a effectué la même mise en double... ce qui lui a valu deux chèques de \$145,677 chacun à l'issue du tirage du 6 avril. La chanceuse, qui divisera l'un des deux lots avec une amie, Mme Peggy Desjardins, a cueilli les chèques totalisant \$291,354 au siège social de Loto-Québec et ce, en présence de sa fille Charlene.

# Tordeuse: les producteurs dénoncent l'inaction des 2 ordres de gouvernement

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce reproche aux deux gouvernements de ne pas s'être impliqués concrètement pour reconnaître la Beauce comme étant une région sinistrée durement éprouvée par l'épidémie de la tordeuse du bourgeon de l'épingle.

N'ayant pas répondu à nos attentes formulées depuis deux ans, a déclaré le président Jean-Luc Bilodeau, à l'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, ce sont les propriétaires individuellement qui en supportent le fardeau des pertes évaluées à plusieurs millions de dollars, qui s'étendra sur de nombreuses années.

Selon M. Bilodeau, il faudra plus de 30 ans pour régénérer ces forêts affectées par la tordeuse et en tirer des revenus normaux.

Pour éviter que les pertes des producteurs de bois de la Beauce soient plus que doublées en 1983, le syndicat a multiplié les contacts directs auprès de milliers de propriétaires, a maintenu un programme d'information auprès de ses membres et dirigeants, puis implanté un système de traitement de données par informatique.

Du côté de la mise en marché, a mentionné M. Bilodeau, quelque 168,900 cordes de bois à pâte ont pu être transigées. Un accent particulier fut mis sur la recherche de nouveaux marchés pour les diverses essences et c'est vers le marché du bois de sciage qu'on a pu surtout obtenir des débouchés.

En ce qui a trait à l'aménagement forestier, le syndicat a su profiter avec succès de différents

programmes de création d'emplois pour faire avancer de nombreux dossiers.

Ainsi, a fait part M. Jean-Luc Bilodeau, la confection du plan de mise en valeur des forêts privées de la Beauce a permis de préciser les besoins des propriétaires et les orientations à défendre par le syndicat tout en continuant d'affirmer son rôle et ses responsabilités de premier responsable de l'aménagement dans la région.

### Autres moyens d'action

Même si l'année 1984 est déjà bien engagée si on tient compte que les volumes de bois négociés dépassent les quantités habituelles, pour le futur, le syndicat a voulu innover en se dotant de nouveaux outils permettant d'intervenir de façon plus efficace et mieux planifiée, soit en créant le fonds forestier de la Beauce et en réalisant des ententes à longs termes avec certaines industries.

En communiquant ces renseignements, M. Bilodeau a indiqué que par un règlement de division de producteurs en groupe, le syndicat a voulu améliorer son fonctionnement, a publié un "guide sylvicole" à l'intention des propriétaires et s'est engagé dans une étude sérieuse du drainage forestier.

Se basant sur son plan de mise en valeur des forêts privées de la Beauce, dont la confection est maintenant terminée, le syndicat s'applique maintenant à bien planifier le reboisement des cinq prochaines années, mais surtout à faire reconnaître dans la pratique les recommandations du plan de mise en valeur, a conclu le président Jean-Luc Bilodeau.

# Les MRC commencent à percevoir des taxes auprès des exploitants forestiers

par Pierre ASSELIN

LA POCATIERE — Prenant très au sérieux leur mandat de gérer les territoires non organisés (TNO), les municipalités régionales de comté (MRC) ont entrepris de prélever des taxes auprès des exploitants forestiers et des propriétaires.

La nouvelle en surprendra plusieurs, à commencer par le sous-ministre associé secteur terres et forêts au ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, Jean-Claude Mercier, qui ignorait hier encore que les MRC aient commencé cette pratique, et ne savait pas non plus si elles en avaient le droit.

La surprise a été grande aussi chez les industriels forestiers notamment la compagnie Lulumbo de Luceville qui a reçu pour une première fois une facture de \$677 de la MRC de la Mitis, et pour le directeur de l'Association des manufacturiers de bois de sciage (AMBSQ), Richard Lacasse, qui envoyait récemment une demande au ministre des Affaires municipales, Alain Marcoux, afin de retirer aux MRC la juridiction sur les forêts publiques. M. Lacasse ne voit pas d'un bon oeil l'arrivée des MRC dans un domaine dont la gestion est déjà assurée par le ministère de l'Énergie et des Ressources.

### Mitis

Le cas de la Mitis semble être le premier à parvenir aux oreilles de l'AMBSQ. Cette MRC invoque l'article 27 du code municipal, qui confie aux "corporations de comté" (aujourd'hui les MRC) l'administration des territoires non-organisés qui ne sont annexés à aucune municipalité, avec les mêmes "droits, privilèges et obligations" qu'une corporation municipale. Elle prélève ainsi quelque \$20,000 en taxes parmi 150 propriétaires ou exploitants.

Charles Turcotte, directeur des approvisionnements chez Lulumbo, se passerait des services que lui offre la MRC: "Si personne ne les demande, pourquoi est-ce qu'ils les donnent? Les TNO ont toujours été la chasse gardée du ministère de l'Énergie et des Ressources à qui nous payons \$200,000 par année en droits de coupe, sans compter l'entretien du réseau de chemins forestiers. Même si la première facture est petite, rien ne nous dit si les coûts vont augmenter dans l'avenir lorsque le gouvernement réduira les subventions aux MRC."

Ce droit que détiennent les MRC sur les TNO ne date pourtant pas d'hier, seulement ce n'est que récemment qu'elles commencent à s'en prévaloir. Il faut souligner qu'à peu près toutes les MRC comptent de tels territoires chez elles, où sont concentrées la majorité des grandes industries forestières.

### C'est parfait

"C'est normal et c'est parfait ainsi, déclare de son côté le président de l'Union des municipalités régionales du Québec, André Asselin. J'en perçois moi aussi cette année (à la MRC de Matawinie) à peu près \$35,000 pour un territoire de 10,000 kilomètres carrés. Si je ne le faisais pas je n'aurais pas droit aux en-lieux de taxes du gouvernement, qui vont s'y ajouter. La loi 125 (qui a créé les MRC) nous oblige d'administrer les TNO, de superviser la construction qui s'y fait et de garder à jour le rôle d'évaluation. Tout ça représente des frais et ce n'est pas aux contribuables déjà taxés des autres municipalités qu'on va envoyer la facture. Les TNO paieront leur quote-part au prorata de leur évaluation foncière et en fonction des services qu'ils recevront."

D'autres MRC le font déjà, ajoute-t-il, dont certaines depuis quelques années. M. Asselin semble d'ailleurs confirmer en partie les inquiétudes du président de l'AMBSQ puisqu'il s'intéresse de très près à la gestion du territoire forestier.

"C'est évident qu'on va dire notre mot là-dessus, j'ai 31 scieries sur mon territoire. Nous sommes aussi en discussions avec le ministère de l'Énergie et des Ressources pour une entente sur un zonage de la forêt, qui déterminera par exemple les zones où il peut se faire des coupes, ou celles où il n'y aura pas de coupes à blanc. Ce sera une première entente de ce genre dans la province. Il va y avoir beaucoup de négociations entre les pouvoirs d'aménagement et ceux de gestion. Les TNO ont toujours été la chasse gardée des ministères qui y faisaient à peu près ce qu'ils voulaient, mais qui y faisaient des erreurs aussi."

Reste à savoir si les MRC vont vouloir s'immiscer dans la gestion de la ressource elle-même et les allocations d'approvisionnement, ce que redoutent énormément les industriels. "Ça ne va pas jusque-là, assure M. Asselin, il faut faire attention à ça!"

SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ ...

IMPRIMÉS FLORAUX "LIBERTY"

DE PORTS INTERNATIONAL

Vous aimez une mode simple aux lignes souples... dans la pure tradition Ports International... une mode pour les beaux jours, alors notre collection de robes et coordonnés légers et frais, fera votre admiration. Des styles classiques et pourtant si féminins... une mode indispensable dans toute garde-robe estivale.

**La robe chemisier** en 100% coton Liberty, frais et capricieux comme un jardin anglais. De coupe impeccable, elle est de style souple et élégant. Motifs floraux assortis. 155\$.

**Blouse à encolure ronde** et jupe de style dirndl, 155\$.

Aussi disponible, t-shirt à manches courtes aux coloris coordonnés. 28\$.

Utilisez votre carte H.R.

Place de l'Hôtel de Ville • Ouvert vendredis jusqu'à 21 h. • (2 heures de stationnement gratuit)  
Place Ste-Foy • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

# HOLT RENFREW

# Insecticides et syndrome hémolytique dans le Bas-Saint-Laurent

## Les arrosages rendent malade

par Pierre ASSELIN

RIMOUSKI — Une étude épidémiologique conclut qu'il peut exister un lien entre les arrosages aériens d'insecticide chimique contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et le syndrome hémolytique-urémique (SHU), une

maladie rare qui a touché plus d'une vingtaine d'enfants dans le Bas-Saint-Laurent entre 1980 et 1982.

L'étude, réalisée par le département de santé communautaire (DSC) de Rimouski grâce à une subvention du ministère des Affaires sociales, indique que l'in-

cidence de cette maladie augmente à mesure que les cas sont rapprochés des lieux d'arrosage. Cette étude avait été demandée par la population de Rivière-du-Loup qui soupçonne que les cas de SHU soient ainsi reliés aux arrosages. Alors que le taux provincial moyen

est de 1,86 cas / 100.000 enfants, celui de Rivière-du-Loup est de 13,99 / 100.000, indique un communiqué émis par le DSC.

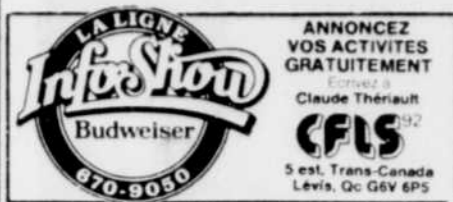
Les résultats de l'étude doivent être rendus publics aujourd'hui à Rimouski et le Dr Pierre Gosselin, porte-parole du DSC, acceptait hier

de les commenter avec beaucoup de prudence: "Nous ne pouvons que décrire ce qui se passe, on confirme que l'hypothèse des arrosages peut être envisagée mais pour prouver qu'elle est vraiment la cause des cas de SHU, ça prendrait du temps et les études supplémentaires coûtent

quelques centaines de milliers de dollars."

Deux tests statistiques démontrent à 95 pour 100 que la distribution des cas de maladie ne peut être attribuée uniquement au

Lire, page A-2, SYNDROME



# LE SOLEIL

depôts garantis 30 jours 9 1/4 %  
taux annuel  
FIDUCIE PRÊT ET REVENU  
692-1221 626-1221

88e année, no 107  
54 pages 4 cahiers

QUÉBEC, MARDI 1er MAI 1984

• Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$  
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

## Spectaculaire redressement des libéraux

# PLC: 46%; PC: 40%

par l'Institut canadien d'opinion publique  
(Tous droits réservés)

Approximativement quatre semaines après l'annonce de la démission de Pierre Trudeau comme chef du Parti libéral du Canada, un sondage Gallup mené à travers le pays révèle une remontée étonnante de l'appui accordé à cette formation politique.

Comme le tableau suivant l'indique, le pourcentage des indécis et des électeurs prêts à voter pour les conservateurs a également diminué de façon marquée:

INTENTIONS DE VOTE:	Sondage fin mars	Sondage début mars	Sondage de février
Libéral	34%	22%	27%
Conservateur	29	37	37
NPD	9	8	10
Autre parti	1	2	2
Indécis et refus de répondre	26	31	24

Si une élection générale avait lieu aujourd'hui et que le groupe d'indécis ne se prévalait pas de son droit de vote, les libéraux obtiendraient 46 pour 100 des suffrages, contre 40 pour 100 aux conservateurs et 13 pour 100 au Nouveau Parti démocratique.

La remontée enregistrée par le Parti libéral du Canada lui permet d'atteindre un sommet qu'il n'avait pas atteint depuis le mois de septembre 1981. Quant aux conservateurs, ils en sont à leur plus bas niveau depuis le mois d'avril 1982.

L'analyse des résultats démontre que l'augmentation de la popularité des libéraux s'est produite dans toutes les régions du pays. Au Québec, les libéraux sont

assurés du vote de trois électeurs sur cinq ayant fait un choix. L'Ontario, la province la plus peuplée du pays, accorde la moitié de ses voix au PLC.

Dans les provinces de l'Ouest, les conservateurs gardent une mince majorité des électeurs appuyant un parti. Dans cette région, les libéraux obtiennent environ la moitié de ce soutien.

A noter qu'entre les sondages effectués entre le début et la fin mars ont été annoncées les principales candidatures des libéraux briguant la succession de M. Trudeau.

La question posée était la suivante: "Si une élection fédérale avait lieu aujourd'hui, quel serait le parti du candidat de votre choix?"

DATES DES SONDAGES	PLQ	PC	NPD	Autre parti
29, 30 et 31 mars	46%	40%	13%	2%
1, 2 et 3 mars	32	54	11	2
Février	36	48	13	2
Janvier	32	52	15	2
Décembre 1983	30	53	15	2
Octobre (4e sem.)	27	56	16	2
Septembre (4e sem.)	26	55	16	2
Septembre	23	62	14	1
AOÛT	28	50	20	2
Juillet	27	55	16	2
Juin	34	50	15	2
Mai	32	50	16	2
Mars (4e semaine)	27	52	19	2
Avril 1982	34	39	24	3
Avril 1981	43	37	19	1



Un Trudeau abstrait

"Pas mal ressemblant... vu de l'arrière", s'est exclamé, hier, le premier ministre Pierre Trudeau, alors qu'il assistait au dévoilement de son portrait (à l'arrière sur la photo). Oeuvre de l'artiste William Ronald (à gauche), la peinture représentant le premier ministre démissionnaire est pour le moins abstraite. De couleurs vives, le Trudeau de Ronald comporte pas moins de quatre yeux. Au cours du vernissage de Toronto, M. Ronald a également présenté des portraits, tous aussi abstraits, des quinze autres premiers ministres qu'a connus le Canada, de John A. Macdonald à Joe Clark.

## La boxe revit à Québec



Cahier C

LA BATAILLE DES DYNASTIES  
L'ÉNIGME PENNEY RÉSOLUE CE SOIR

## Les patrons de la construction ne susciteront pas d'affrontement

par Pierre MARTEL

Même si elle craint une collision FTQ-construction-gouvernement, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) n'entend pas susciter d'affrontement tant que la cour supérieure ne se sera pas prononcée sur la requête en jugement déclaratoire qu'elle a déposée la semaine dernière.

Telle est la position qu'a fait valoir, hier, le président de l'AECQ, M. Frank Fava, aux quelques cen-

taines (les évaluations variaient entre 500 et 800) d'entrepreneurs en construction qui se sont rendus à l'assemblée générale extraordinaire convoquée à Québec par l'organisme.

Affirmant que le gouvernement, quelle qu'en soit la couleur, a toujours été du même côté dans l'industrie de la construction, soit du côté syndical, le patron des patrons dans l'industrie de la construction s'inquiète de la décision de la FTQ-construction d'entériner la

prolongation du décret de la construction pour une période de 120 jours.

"On risque d'avoir la réponse dans quelques mois. Faisons attention à ce qu'on ne retrouve pas une clause de sécurité du revenu dans le prochain décret. Ce ne sera pas la première que les entrepreneurs se retrouveront avec quelque chose d'imprévu dans le décret de la construction. Le gouvernement penche toujours du mé-

me côté", a lancé le président de l'AECQ.

M. Frank Fava a ajouté: "L'instauration d'un régime de sécurité du revenu est la principale revendication de la FTQ-construction. Ils ont fait la campagne de mardaudage avec cette idée-là. Un régime de sécurité du revenu nous coûterait les yeux de la tête selon nos économistes".

Jugement déclaratoire

Estimant que le ministre du

Travail ne pouvait pas, la semaine dernière, prolonger le décret de la construction sans tenir une commission parlementaire sur la question, l'AECQ a décidé, jeudi de la semaine dernière, de s'adresser à la cour supérieure dans une requête en jugement déclaratoire.

"En fait, on veut que la cour supérieure nous dise si le ministre du Travail peut prolonger le décret sans tenir une commission parlementaire et s'il peut utiliser de

Lire, page A-2, PATRONS



La foule de Shanghai venue saluer M. Reagan.

## Un million de Chinois saluent Ronald Reagan

(D'après UPI, AFP et NYTNS) — Environ un million de Chinois sont venus saluer le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, qui terminait hier à Shanghai un périple de six jours en terre chinoise, son premier voyage en pays communiste.

Jamais, dans toute sa carrière présidentielle, M. Reagan n'a eu droit à une telle foule. Les gens qui étaient massés le long des rues de la ville la plus peuplée de la Chine, à son arrivée, étaient encore présents,

quelques heures plus tard, lorsqu'il l'a quittée.

Les journalistes qui accompagnent M. Reagan ne manquent pas de souligner que les Chinois bénéficient de deux jours de congé à l'occasion de la Fête du 1er mai — ce qui pourrait expliquer une telle affluence — alors que certains soulignent que la population a été surprise du charisme qui se dégage du président. Habités qu'ils sont à voir leur leader lire des discours, les yeux rivés sur leurs textes, ils

ont été impressionnés par la facilité avec laquelle M. Reagan livre son message.

D'ailleurs, la dernière allocution de M. Reagan a été transmise intégralement par la télévision mais le message du président américain a été compris par peu de gens, ses paroles n'ayant pas été traduites.

M. Reagan a souligné que ses entretiens avaient resserré les liens amicaux, mais n'avaient

Lire, page A-2, CHINOIS

## SOMMAIRE

Annonces classées ..... D-10 à D-16  
Arts et spectacles A-12 à A-15  
Bandes dessinées ..... D-15  
Bridges ..... D-16  
Carrières et professions A-4  
Décès ..... D-17  
Economie-finances D-1 à D-6  
Editorial ..... A-18  
Feuilleton ..... A-15  
Horoscope ..... D-15  
Information régionale ..... B-1 à B-3  
Monde ..... D-7 à D-16  
Mot mystère ..... D-15  
Mots croisés ..... D-15  
Où aller à Québec ..... A-15  
Page documentaire ..... A-17  
Patron ..... D-16  
Politique ..... A-10 et A-11  
Sport ..... C-1 à C-8  
Télévision ..... A-14  
Votre page ..... A-19

## MÉTÉO



Aujourd'hui, à Québec et dans l'Est, nuageux et venteux avec quelques averses. Maximum entre dix et quatorze. Demain, possibilité d'averses.

Détails, page D-10

## Des bébés normaux grâce aux hamsters

CALGARY (d'après PC et CP) — Malgré les opposants aux manipulations génétiques, le docteur Renée Martin, chercheuse au Alberta Children's Hospital, a mis au point un procédé utilisant des hamsters afin de réduire les malformations chez les bébés naissants.

Mme Martin a expliqué que cette méthode, qui consiste à fertiliser des ovules de hamster avec du sperme humain, lui permet de vérifier si les chromosomes de patients mâles comportent des anomalies causant le syndrome de Down (mongolisme) ou les malformations de naissance.

"De telles anomalies sont

aussi responsables des fausses couches et c'est un problème auquel il faut s'attaquer", affirme la chercheuse.

Le révérend John Gallagher du centre de bioéthique Cardinal Carter de Toronto reproche aux recherches de Mme Martin de tendre vers la reproduction sélective.

M. Gallagher, joint par téléphone à son bureau de l'université de Toronto, a affirmé qu'il trouvait la technique de Mme Martin vraiment odieuse. "Je considère cette manipulation mauvaise, a ajouté le révérend, parce que le sperme contient un peu de vie donc de l'humain."

Mme Martin reconnaît que ses recherches pourraient être

utilisées pour décourager certains patients d'avoir des enfants. Elle soutient cependant que les résultats de ses recherches serviraient surtout la médecine préventive.

La scientifique cherche actuellement à savoir si les traitements de radiothérapie, l'exposition à des produits chimiques dangereux et le fait de beaucoup boire et fumer peuvent endommager les chromosomes.

Ses recherches pourraient aussi expliquer l'apparente prédisposition de certains hommes à des imperfections chromosomiques, qui les rendent plus susceptibles d'engendrer des enfants qui ont des défauts de naissance.



Le docteur Renée dans son laboratoire de Calgary.

## A l'occasion de la Fête des travailleurs Les évêques s'intéressent à l'avenir économique

(D'après PC) — La Conférence des évêques catholiques du Canada a choisi de s'impliquer plus en profondeur dans le débat politique entourant l'avenir économique et social du pays.

Le jour même de la Fête des travailleurs, les évêques catholiques ont publié une brochure à la pré-

### Deux groupes intéressés à la fréquence de l'ex-CJMF

HULL (d'après PC) — C'était la dernière journée, hier, pour les groupes qui étaient intéressés à soumettre une demande de permis au CRTC, dans le but d'obtenir la fréquence qu'occupait la station CJMF-FM, à Québec.

Selon un porte-parole du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, deux demandes officielles ont été présentées, l'une de l'ancien groupe de CJMF-FM et l'autre de Radio MF CIEL Inc., titulaire de la station CIEL-MF de Montréal depuis 1977.

Le CRTC doit tenir des audiences à ce sujet le 4 juillet, à Québec.

sentation attrayante, dont le contenu va des citations du pape Jean-Paul II sur la dignité humaine aux photographies de travailleurs ou de manifestations de chômeurs.

L'ouvrage de 19 pages, qui fait ressortir les "choix moraux" et les "défis politiques" tels que les conçoivent les évêques canadiens, n'est en fait qu'une version rafraîchie d'un mémoire qu'ils ont eux-mêmes soumis, en décembre, à la commission royale sur l'économie ou Commission Macdonald.

La décision des évêques de réviser et de reformuler leur mémoire, qui incitait les commissaires à placer la priorité sur les personnes et les questions d'ordre moral plutôt que sur les profits et la technologie, avait été prise avant la publication du rapport Macdonald.

Cependant, un représentant de la conférence des évêques qui a tenu à garder l'anonymat, a laissé entendre que selon les évêques, le rapport provisoire de la commission, publié il y a deux semaines, ne reflétait pas correctement leur point de vue.

Le groupe des évêques a acquis une certaine célébrité l'année dernière, avec sa déclaration controversée à l'occasion du Nouvel An. Les évêques y critiquaient les politiques économiques du gouvernement et mettaient en garde

contre le "désordre moral" en-

gendré par la société et de l'économie occidentale.

### Centrales

De leur côté, les présidents de la Centrale des syndicats nationaux et de la Fédération des travailleurs du Québec ont indiqué, dans leur message du 1er mai, que la priorité des travailleurs doit être la réduction du temps de travail.

Le président de la FTQ, M. Louis LaBerge, estime que la relance de l'emploi ne saura être acquise sans une réduction de la semaine de travail.

"Il faut que cela devienne un objectif de tout mouvement syndical canadien, si nous voulons être en mesure de faire des gains en négociation", opine le chef syndical.

### PATRONS

(Suite de la première page)

cette façon les pouvoirs qui lui sont dévolus par la loi", a affirmé le président de l'AECQ.

Le conseil d'administration de l'AECQ a décidé, hier, de ne pas rechercher d'affrontement avec les syndicats de la construction tant que la cour supérieure n'aura pas rendu jugement. Ce qui peut prendre quelques semaines ou quelques mois.

## SYNDROME (Suite de la première page)

hasard, indique encore le Dr Gosselin.

Les auteurs ont recensé 78 cas de SHU en 1980-1981-1982, un nombre restreint qui rend hasardeuse toute conclusion, reconnaît le médecin. Ainsi, même si le taux d'incidence passe de 4,92 cas / 100,000 enfants pour les régions où l'exposition aux arrosages est nulle jusqu'à 7,08 / 100,000 dans les régions à forte exposition, la tendance reste "non significative". Par ailleurs, alors que le taux est de 9,85 pour Matane, une région très exposée, il est de 9,96 pour Berthier, une région à faible exposition, note le Dr Gosselin. "Il est très clair que nous ne

pouvons pas faire de déductions très précises avec un si petit échantillonnage."

Le SHU de l'enfant, rappelle le communiqué, est une maladie caractérisée par l'apparition soudaine et simultanée d'une atteinte rénale et d'une anémie hémolytique, dont les séquelles vont jusqu'à l'insuffisance rénale.

Le Dr Gosselin se dit assuré que les risques vont diminuer avec la réduction de l'utilisation d'insecticides chimiques au profit de l'insecticide biologique, comme l'a annoncé le gouvernement, mais ce n'est pas encore la solution, ajoute-t-il:

"On commence à connaître certains effets du B.T. (insecticide biologique) sur l'humain et le DSC de Rivière-du-Loup va effectuer une étude pour évaluer l'exposition des gens à l'insecticide. Mais il reste que l'arrosage ne s'attaque pas à la cause de l'épidémie, la rentabilité de cette méthode demeure incertaine et c'est de l'argent qui n'est pas investi en reboisement. Plusieurs spécialistes disent qu'en arrosant on rend l'épidémie chronique. Au Québec, elle dépasse déjà de quatre ans son cycle normal de 10 ans et au Nouveau-Brunswick, ils arrosent depuis 30 ans et rien n'indique qu'ils vont arrêter."

## CHINOIS (Suite de la première page)

"pas abouti à une alliance" avec Pékin.

Le président chinois Li Xian-nan a pour sa part qualifié la visite du président Reagan de "succès" qui a "renforcé la compréhension mutuelle et l'amitié" entre Washington et Pékin, en dépit de divergences. "Il existe des divergences entre nous, qu'il n'est pas nécessaire de taire, mais nous sommes toujours en bons termes", a-t-il souligné à Pékin, avant le départ de M. Reagan pour Shanghai.

Les divergences portent notamment sur la question de Taïwan.

Le secrétaire d'Etat, George Shultz, s'est pour sa part félicité hier à Shanghai des "résultats importants et tangibles" de la visite en Chine du président Rea-

gan. Faisant un bilan de cette visite devant les journalistes, M. Shultz a déclaré: "Nous avons vu émerger, et se développer la marée des efforts de coopération dans un grand nombre de domaines".

En arrivant à Shanghai, la ville qui a vu le début de la normalisation des relations sino-américaines en 1972, le président des Etats-Unis a appelé la Chine à explorer l'espace, cette "nouvelle frontière de la paix". Dans son discours à l'université Fudan, il n'a toutefois pas fait allusion à la participation d'un astronaute chinois à une mission spatiale américaine, en dépit des rumeurs qui avaient couru à ce sujet.

Auparavant, à Pékin, la Chine et les Etats-Unis avaient pa-

raphé un important accord de coopération nucléaire, et signé deux accords, l'un culturel et l'autre fiscal.

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 9h30 à 13h00

LES ANNONCES CLASSEES

647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi: de 8h à 16h30

647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

premier à introduire les sous-vêtements calvin klein pour homme

simons offre maintenant les sous-vêtements

## Calvin Klein... pour elle

audacieux calvin klein, il traverse la barrière des sexes en nous offrant la plus excitante collection de sous-vêtements féminins depuis l'avènement de la culotte bikini. une collection qui prend comme point de départ les sous-vêtements masculins traditionnels jusqu'à la bande élastique à la taille maintenant signée calvin klein. sur le thème masculin-féminin, calvin klein présente les duos camisole et culotte qui montent haut sur la hanche, en pur coton dans un éventail de couleurs pastel, vives, plus le blanc, le gris et le noir.



le débardeur 12.00

la culotte minimale 8.00

le bikini 8.00

le tee-shirt 16.00

la camisole 16.00

les  
sous-vêtements  
Calvin Klein

la maison  
**simons**  
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

# Importante manifestation prévue à Montréal

MANIWAKI (d'après PC) — La Haute-Gatineau pourrait bien être aujourd'hui la scène d'une importante manifestation et d'un défilé sur les routes 117 et 105 par des citoyens de Maniwaki, opposés à la

décision des autorités provinciales de ne pas donner suite à la promesse d'implanter une usine de contre-plaqué dans cette localité. Les responsables des manifestations veulent aussi ren-

contrer le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, et le premier ministre Lévesque pour réclamer du gouvernement des crédits de \$5 millions afin de parachever la route forestière Maniwaki-Témiscaming dont l'échéancier n'a pas été respecté. Hier, des camionneurs ont bloqué l'entrée du bureau local du ministère de Duhaime, reprenant ainsi le mouvement amorcé la semaine dernière. Vendredi, la circulation avait été interrompue sur la route 117, mais après un week-end calme, il se pourrait bien que la

route reliant Maniwaki à Mont-Laurier soit de nouveau barricadée aujourd'hui. La moitié des 1,600 élèves de la polyvalente locale sont aussi sortis dans la rue, hier, pour revendiquer à leur tour l'usine de panneaux MDF qui leur assurera un meilleur avenir en Haute-Gatineau. Les gens d'affaires et professionnels de Maniwaki donnent leur appui à ce mouvement de contestation et ont majoritairement annoncé la fermeture de leurs commerces ou établissements pendant une heure pour permettre à

leurs employés de participer à la manifestation aujourd'hui. La population de Maniwaki veut ainsi faire pression sur les autorités québécoises qui ont décidé

d'établir à Mont-Laurier une usine de contre-plaqué de \$60 millions qui devait créer quelque 600 emplois à Maniwaki, une ville où 50 pour 100 de la population est sans emploi.

## Trois-Rivières: la cour approuve la destitution de Simard

TROIS-RIVIERES (PC) — La cour provinciale du Québec maintient la décision de la ville de Trois-Rivières de congédier son ex-directeur de police, M. Guy-Paul Simard.

M. Simard avait été destitué, après que la Commission de police du Québec eût conclu à son incompétence.

Dans un jugement de 150 pa-

ges, les trois magistrats de la cour provinciale indiquent que M. Simard a failli à la tâche, au cours des 13 années qu'il a passées à la direction de la police de Trois-Rivières.

À la lumière de la preuve qu'ils ont entendue pendant plusieurs semaines d'audiences, l'hiver dernier, les juges concluent que M. Simard n'est pas l'homme de la situation pour réformer ce corps policier.

### Certificats de placement garantis par la BANQUE DE COMMERCE\*\*

**11 1/2%**  
PÉRIODE DE 2 ANS

**13%**  
PÉRIODE DE 5 ANS

\*Intérêts versés annuellement. Non encaissables mais transférables avant terme.

Dépôt minimum de 1000\$. Renseignez-vous. Taux avantageux pour d'autres durées de placement et d'autres modes de paiement d'intérêt. Les taux peuvent être modifiés sans préavis.

\*\*Émis par la Société d'Hypothèques CIBC et garantis par la Banque de Commerce.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

### SI VOUS OPTEZ POUR LE GAZ NATUREL

Faire transformer votre système de chauffage actuel en un système au gaz naturel, c'est une décision importante. C'est pourquoi vous exigez de faire affaire avec des spécialistes en installation, compétents et fiables.

Accrédités par Gaz Inter-Cité Québec Inc., notre expérience professionnelle ainsi que la formation particulière que nous avons reçue en matière de pose et d'entretien de systèmes au gaz naturel, nous permettent de vous offrir une meilleure garantie de qualité.

En plus, FLAMIDOR vous offre la fournaise au gaz la plus efficace et sans cheminée.

Vous obtiendrez ainsi un rendement énergétique maximum avec l'appareil de chauffage à combustion par pulsation G14 de LENNOX qui confère une efficacité de 96 à 98%. C'est l'innovation la plus marquante dans le domaine du chauffage depuis 20 ans.

La fournaise au gaz naturel LENNOX vous permet de réduire les frais de chauffage de 42%.

#### SUBVENTIONS

pour vous aider, lorsqu'éligible.

Programme canadien de remplacement du pétrole de Gouvernement fédéral:

\$800.00

Gaz Inter-Cité Québec Inc.:

\$800.00

Sans obligation, le conseiller de FLAMIDOR vous fournira les renseignements et un **estimé gratuit**.

681-7211

division GAZ.



625, boul. Pierre-Bertrand, Québec, QC. G1M 2E4

ENTREPRENEUR PARTICIPANT  
GIC

FLAMIDOR attend pour vous les subventions.

### CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY ENR.

Dr Claude Boulanger, M.D., C.S.P.Q.  
Dr Jacqueline Carignan, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr J.-R. Clément, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr Lise Garand, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr J.-Ls Lavallée, M.D., C.S.P.Q.

### OPHTALMOLOGISTES

Maladie des yeux, examen de la vue, orthoptique

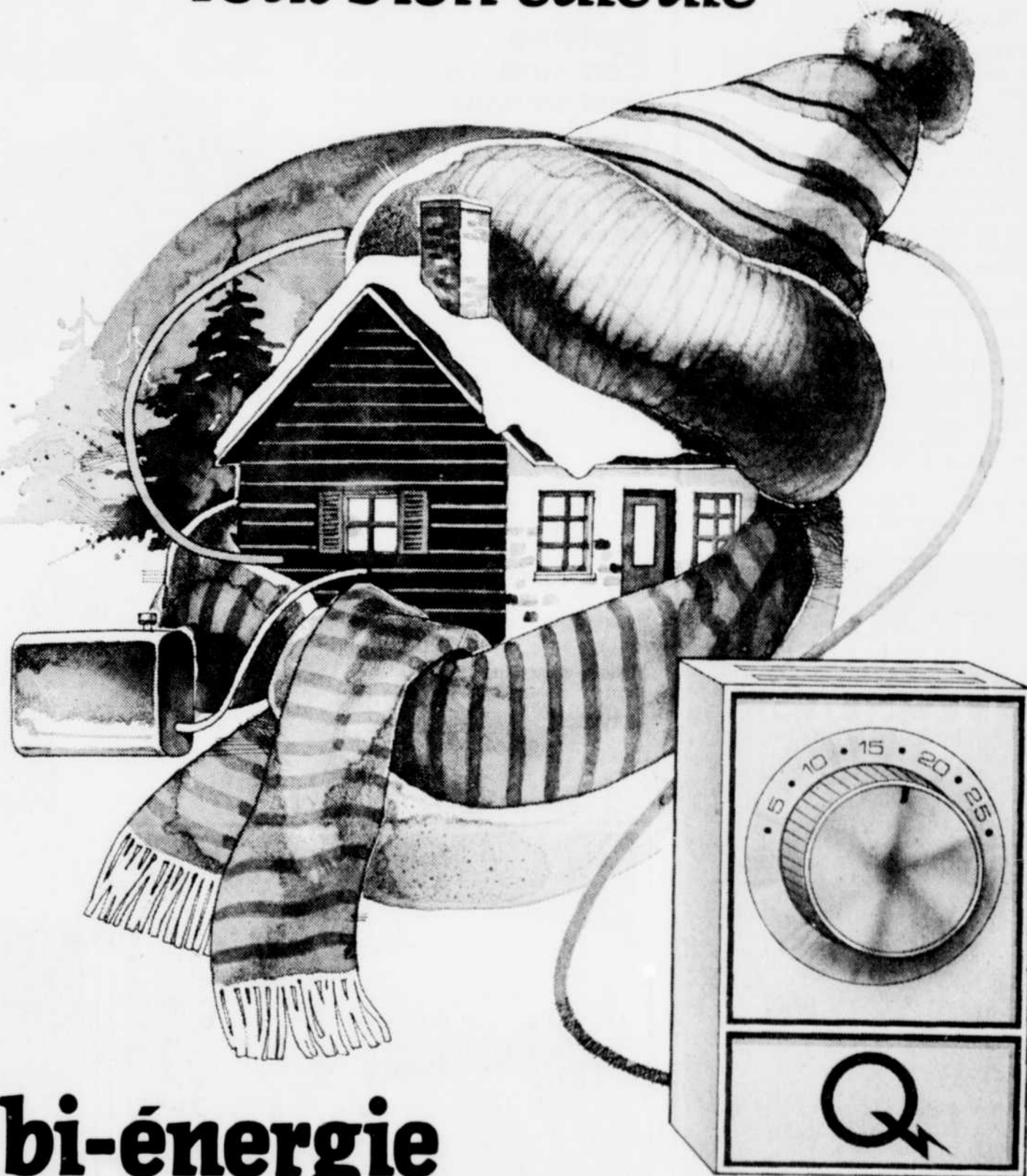
### VERRES de CONTACT

de tous genres

(ÉDIFICE BELCOURT, BUREAU 210), 2590 BD LAURIER, STE-FOY

SAINTE-FOY 653-6655

## Tout bien calculé



## la bi-énergie ça nous sert mieux

### La bi-énergie : le bien-être et le bon sens

Le chauffage bi-énergie consiste à utiliser l'électricité comme principale source d'énergie, en alternance avec une source d'appoint telle que le mazout.

C'est une façon très avantageuse d'utiliser la bonne énergie au bon moment.

### L'option bi-énergie : des subventions intéressantes

Hydro-Québec a mis sur pied un programme de subventions destiné à promouvoir le chauffage bi-énergie dans les maisons individuelles. En vigueur jusqu'au 31 décembre 1984, ce programme pourrait

vous faire bénéficier d'une subvention de 650 \$. De plus, si votre système est à eau chaude, la subvention pourrait atteindre 900 \$.

Par ailleurs, dans le cadre du Programme canadien de remplacement du pétrole (PCRP), vous pourriez bénéficier d'une subvention additionnelle pouvant atteindre 800 \$.

Pour profiter de la subvention d'Hydro-Québec, il faut que votre habitation et votre système de chauffage répondent à certains critères d'admissibilité.

Pour obtenir plus de renseignements sur la conversion au chauffage bi-énergie, adressez-vous au bureau du service de la Clientèle

d'Hydro-Québec qui vous fera parvenir de la documentation pertinente. Vous pouvez aussi communiquer avec un entrepreneur détenant la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec (RECQ). Par ailleurs, si vous confiez les travaux de conversion à un commerçant itinérant, rappelez-vous qu'il doit détenir un permis de l'Office de protection du consommateur.

L'efficacité



## Le transfert de l'ambassade US reste litigieux

WASHINGTON (AFP) — Un haut responsable du département d'Etat a à nouveau démenti hier les informations selon lesquelles le gouvernement américain pourrait modifier sa position sur la question controversée du transfert de l'ambassade des Etats-Unis de Tel-Aviv à Jérusalem.

Le président Ronald Reagan demeure "totalement opposé" à une telle mesure, réclamée par la moitié environ des parlementaires américains, a réaffirmé le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires politiques, M. Lawrence Eagleburger.

Au cours d'une conférence de presse, M. Eagleburger a souligné que tout transfert à Jérusalem de l'ambassade des Etats-Unis "nuirait sérieusement" aux relations entre Washington et "les pays arabes modérés".

"Ce n'est pas le moment de tenter de régler" le problème du statut définitif de la Ville sainte, a-t-il déclaré, ajoutant que Washington continuerait d'accorder la priorité au règlement du problème palestinien et du conflit israélo-arabe.

Dans son édition d'hier, le "Washington Post" avait affirmé que le gouvernement Reagan recherche un compromis avec le Congrès au sujet de l'éventuel transfert de l'ambassade des Etats-Unis, située à Tel-Aviv depuis l'établissement des relations diplomatiques israélo-américaines, en 1948.

Selon le quotidien, le gouvernement veut ainsi éviter, en cette année électorale au cours de laquelle le vote des juifs est activement recherché, un conflit avec le Congrès qui compte 225 représentants et 42 sénateurs souhaitant le transfert de l'ambassade à Jérusalem.

Les deux principaux candidats à l'investiture du Parti démocrate à l'élection présidentielle, l'ancien vice-président Walter Mondale et le sénateur Gary Hart, soutiennent également le transfert qui est en cours de débat au Capitole. Certains responsables du gouvernement estiment qu'un compromis est nécessaire afin que le président Reagan ne se trouve pas contraint soit de signer cette mesure soit d'y opposer son veto.

Le "Post" énumère trois options, envisagées par le gouvernement mais rejetées par la section du Moyen-Orient du département d'Etat parce qu'elles risqueraient de nuire aux relations des pays de la région avec les Etats-Unis.

Ces options sont les suivantes:

— Déplacer l'ambassade dans le secteur ouest de Jérusalem et continuer à interdire aux diplomates américains de traiter des affaires officielles dans le secteur est, à majorité arabe, de la ville.

— Placer le consulat général américain de Jérusalem sous l'autorité de l'ambassade de Tel-Aviv. Actuellement, le consul général rend compte directement au département d'Etat à Washington et non à l'ambassade des Etats-Unis en Israël.

— Donner un délai limite à la Jordanie pour entamer des négociations sur le statut de Jérusalem, étant entendu que si le royaume hachémite ne respectait pas ce délai, les Etats-Unis transfèreraient leur ambassade à Jérusalem.

Le secrétaire d'Etat George Shultz, voyageant en Chine avec le président Reagan, a déclaré hier à Shanghai que la position du président, qui est opposé au transfert, "n'avait pas changé et qu'elle était sans compromis".

## Le cancer ne se guérit pas avec des prières...

FORT WAYNE, Indiana (AFP) — Leah Mudd, une enfant de six ans atteinte d'un cancer et que ses parents avaient longtemps refusé de faire soigner, par fidélité aux croyances de leur secte, a fini par mourir, a-t-on appris hier à Fort Wayne.

Ses parents appartiennent à l'Assemblée de la foi, une secte relativement importante dans le nord-est de l'Indiana, qui refuse les soins médicaux et considère que seule la prière peut guérir. Il y a quatre ans, la soeur de Leah, Natalie, alors âgée de 4 ans, est morte également d'un cancer.

Selon les autorités de Fort Wayne, Leah souffrait depuis le début de l'année 1982 d'une tumeur maligne à l'abdomen. Hospitalisée en novembre 1982 après intervention des autorités judiciaires, Leah subissait plusieurs opérations, mais la tumeur était alors trop avancée et les médecins avaient perdu tout espoir de la sauver. Selon l'un d'eux, Leah aurait pu guérir si elle avait été soignée plus tôt.

### 64 décès connus

Le journal de Fort Wayne a fait état hier de 64 décès connus, des enfants pour la plupart, morts, privés ou se privant de soins, par fidélité aux croyances de l'Assemblée de la foi.

Selon le Centre de dépistage des maladies d'Atlanta, en Georgie, les enfants de familles appartenant à la secte ont 2,6 fois plus de risques que les autres de mourir avant l'âge d'un an et les femmes enceintes courent 86 fois plus de risques de décéder en accouchant ou des suites de leur grossesse.

## Espoirs face à un nouveau traitement

KANSAS CITY (AFP) — Deux chercheurs de l'université du Missouri ont annoncé qu'ils avaient trouvé un nouveau traitement du cancer de la peau, qui augmenterait de façon significative le taux de survie des malades.

Les docteurs Loren Humphrey et Jerry Volenec, qui étudient depuis dix ans des malades atteints de "mélanome", ont précisé qu'ils avaient mis au point un vaccin qui pouvait empêcher la réapparition du cancer après que la tumeur a été enlevée. Le résultat de leurs travaux doit être publié dans le prochain numéro du journal de chirurgie oncologique.

Environ 18.000 cas de cancer de la peau sont détectés chaque année aux Etats-Unis, et 5.500 personnes en meurent tous les ans. Le seul traitement contre le mélanome est la chirurgie, parce qu'il résiste aux rayons et à la chimiothérapie, mais dans un nombre important de cas (25 pour 100) le cancer réapparaît, et le malade meurt en moins de cinq ans.



Les voyageurs qui circulent à Hébron, en Cisjordanie, un territoire occupé par les Israéliens, peuvent voir des scènes du genre. Deux jeunes Israéliens, fortement armés, faisant le guê à une station d'autobus devant un vieillard arabe qui ne s'en préoccupe guère.

## Les terroristes juifs

# L'infiltration durait depuis près de 3 ans

(D'après AFP) — L'arrestation des activistes israéliens qui pourrait aboutir au démantèlement du réseau terroriste juif, mis sur pied ces dernières années au sein des mouvements d'implantation en Cisjordanie, est le résultat de près de trois années d'enquêtes et d'infiltrations menées à bien par le Shin-Beth (services de sécurité israéliens), soulignant-on hier de sources bien informées à Tel Aviv.

Le "Shin-Beth", initiales hébraïques pour "services de sécurité", est une branche du Mossad (services secrets israéliens).

De sources bien informées, on indique que la police israélienne ne pouvait agir efficacement car, en Cisjordanie (occupée), la police opère dans le cadre de la législation jordanienne en vigueur et est essentiellement composée d'agents palestiniens, seuls les cadres supérieurs étant israéliens.

Selon les révélations publiées hier, il a fallu près de trois ans d'efforts patients après les attentats contre les maires palestiniens (1981) pour que le Shin-Beth puisse commencer à dénouer l'écheveau constitué par ce réseau terroriste dont faisaient partie des personnes bien connues du mouvement d'implantation juive en Cisjordanie.

De sources bien informées, on indique que "le moment n'était pas encore venu pour intervenir, selon les responsables du Shin-Beth qui auraient préféré attendre quelques mois encore afin de détenir toutes les pièces du dossier sur le réseau". C'est "quand ils ont été informés des attentats projetés contre les autobus palestiniens, qui auraient pu provoquer des dizaines de victimes, que les responsables du Shin-Beth se sont vus contraints d'intervenir plus tôt que prévu", ajoute-t-on.

Hier encore, les services de sécurité israéliens ont arrêté quatre nouvelles personnes soupçonnées d'avoir eu des liens avec le réseau de terroristes juifs.

Selon la radio, certains des suspects exercent des responsabilités dans le mouvement favorable aux implantations (juives dans les territoires occupés) "Goush Emounim" (Bloc de la foi). Sur ordre du tribunal de Jérusalem, aucun détail n'a été donné sur leur identité ou celle des suspects précédemment arrêtés.

Le quotidien "Jérusalem Post" (indépendant) révélait hier que l'enquête est dévolue à 90 policiers, auxquels s'ajoutent un nombre indéterminé d'agents des services secrets.

### Secret bien gardé

La presse israélienne révèle par ailleurs que le premier ministre Israélien, Yitzhak Shamir (qui a sous sa tutelle l'ensemble des services secrets israéliens) a refusé dimanche, en conseil des ministres, de donner des détails sur la manière dont les attentats avaient été évités, se limitant à dire "que ce n'était ni un hasard ni un coup de chance".

Selon le journal "Haaretz" (indépendant), les membres du gouvernement israélien ont été choqués lorsque le premier ministre leur a communiqué la liste des suspects dont la "plupart étaient des hommes connus qui fréquentaient souvent les couloirs de la Knesseth pour promouvoir la cause des implantations".

Dix-huit suspects restaient détenus hier après-midi par la police israélienne, a indiqué le premier ministre M. Yitzhak Shamir devant la commission parlementaire la Défense et des Affaires étrangères qui a consacré une session spéciale à cette affaire.

# Valeurs à comparer

## Pour la Fête des mères, offrez à maman une de ces confortables robes d'intérieur

14<sup>99</sup> ch.

Quoi de mieux pour relaxer à la maison qu'une de ces jolies robes d'intérieur en polyester et coton. Tailles 10(P; pour 8-10), 14(M; pour 12-14), 18(G; pour 16-18), 40(TG; pour 38-40).

a- Modèle à motif guingon avec pressions à l'avant et garniture. Rouge, rose, bleu, marine. 38R 003 365 B. Ch. 14,99\$

b- Modèle avec jolie applique, pressions à l'avant et motif floral. Rouge ou bleu roi. 38R 003 352 B. Ch. 14,99\$

c- Modèle à applique florale et empiècement avec fronces. Pressions à l'avant. Rose ou bleu. 38R 003 357 B. Ch. 14,99\$

d- Robe à motif floral très gai. Modèle à boutons devant. Blanc avec rose ou bleu. 38R 003 320 B. Ch. 14,99\$

Egalement en bleu ou rose avec motif floral. 38R 003 321 B. Ch. 14,99\$

Magasinage en personne seulement. Rayon 38. Lingerie.

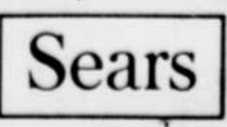


MR. Robert

Prix en vigueur, dans la limite des stocks disponibles jusqu'au 5 mai 1984, sauf indication contraire

Les mentions 'Ord.' ou 'Étai' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys; Sainte-Foy, Place Laurier; Lévis, Galeries Chagnon. Copyright Canada, 1984, Simpsons-Sears Limitée.

Magasinage en personne seulement



vous en avez pour votre argent...et plus



LE COIN DE LA CREATIVITE



4535 8-18 909

COUPE AMPLIE - Vous apprécierez l'aisance de cette robe-chemisier nouvelle version. Un long pli creux, qui prend naissance sous le boutonage du corsage, assure l'ampleur de la jupe. Utilisez du tissu mille-raies, du denim, de la percale ou du coton à rayures fines. La robe idéale pour la saison estivale. Patron-mode no 4535; tailles "jeunes filles": 8, 10, 12, 14, 15, 18.

VESTE-CHASUBLE - Vous aimez quelque chose de différent? Tricotez cette veste. Composée de deux morceaux plats, elle s'enfile par-dessus la tête et s'attache sur les côtés. Tricot facile avec bordures côtelées. Utilisez de la laine sport à 3 brins. Un petit vêtement élégant et original. Travail à l'aiguille no 509; tailles: 10-16 incluses, "jeunes filles": 8, 10, 12, 14, 15, 18.

Prix: 2.75\$ plus 50¢ pour frais de manutention pour chaque patron commandé. Les prix sont sujets à changement sans préavis. Écrivez vos nom, adresse, code postal, le no du patron et la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles indiquées. Seuls les mandats-poste et les chèques sont acceptés. Ces patrons ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente aux bureaux du SOLEIL. Ils sont disponibles en ANGLAIS accompagnés d'un loquet FRANÇAIS. Délai de 20 à 30 jours pour la livraison.

Poster à: Service des patrons LE SOLEIL 109 Crockford Blvd. Scarborough, Ont. M1R 5B4



CANADA PROVINCE DE QUEBEC COMTE DUPLESSIS

AVIS PUBLIC

Je donne avis aux électeurs de la Ville de Fermont que la présentation des candidats pour les charges de Maire et de Conseillers aux sièges numéros 1 et 3 des postes vacantes pour ladite ville, aura lieu à l'Hôtel de Ville, en la salle des délibérations du Conseil dans la Ville de Fermont, le 20e jour du mois de mai 1984, entre 12:00 et 14:00 heures, et que, dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, le bureau de vote par anticipation sera ouvert dimanche le 27e jour de mai de l'année 1984 depuis 14:00 heures jusqu'à 22:00 heures dans chacune des sections de vote. Que dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, le scrutin général, sera ouvert dimanche le 3e jour de juin de l'année 1984 depuis 09:00 heures jusqu'à 20:00 heures dans chacune des sections de vote. Que j'ai nommé Madame Ginette Rieux, secrétaire, domiciliée au 6 rue des Glaces à Fermont, mon secrétaire d'élection.

DONNE SOUS MON SEING A FERMONTE, CE 1er JOUR DU MOIS DE MAI MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE

Andrée BOUCHARD, Présidente d'élection

Je suis chez moi grâce aux annonces classées...

Advertisement for 'Le Soleil' real estate services, featuring a house illustration and contact information: 647-3311.

LE MONDE

Nicaragua Le Canada s'oppose à une intervention US

WASHINGTON (PC) — Le Canada appuie les objectifs américains au Nicaragua, dont celui d'empêcher les pays d'Amérique centrale d'entrer dans le bloc soviétique, mais il s'oppose toutefois à l'intervention militaire des Etats-Unis dans ce pays, a déclaré hier l'adjoint au sous-ministre aux Affaires extérieures, M. Claude Charland. L'ambassadeur du Canada à Washington Allan Gotlieb a également laissé entendre hier que le Canada partage les visées des Américains dans cette région, mais il a affirmé: "Nous sommes inquiets, comme plusieurs, de l'augmentation de l'intervention militaire en Amérique centrale". MM. Gotlieb et Charland ont expliqué en détail la position du Canada au cours d'un forum sur la différence de politique entre les deux pays en Amérique centrale, forum qui était organisé par le Woodrow Wilson International Centre for Scholars. En dépit de cette mésentente entre les deux pays sur la question de l'intervention militaire

américaine, "il n'y a pas vraiment de désaccord important", a souligné le sous-secrétaire d'Etat américain, M. James Michel. Il a cité le ministre canadien des Affaires extérieures, Allan MacEachen, disant que les deux pays sont "d'accord pour être en désaccord" sur cette question, et a ajouté que les relations canado-américaines étaient assez fortes pour résister à de telles divergences d'opinion. Pour sa part, le député libéral fédéral du Québec, Maurice Dupras, a attaqué féroce la politique américaine en Amérique latine en affirmant que l'intervention américaine a entraîné "un cycle de répression et de violence sanglantes". M. Dupras a voyagé en Amérique latine où il a étudié la situation de près à titre de président d'un sous-comité des Communes. Il a critiqué l'administration américaine et la Commission Kissinger sur l'Amérique centrale pour n'avoir accordé qu'un appui poli aux propositions en vue d'une paix négociée avancées par le groupe du Contadora.



Victoire catalane

Le parti "Convergencia i Unio" (nationaliste de centre droit) a obtenu la majorité absolue (48 pour 100 des voix) lors des élections autonomiques de dimanche en Catalogne, battant nettement la branche régionale du Parti socialiste de M. Felipe Gonzales (29 pour 100). Les nationalistes catalans n'ont pas manqué de souligner cette victoire dans les rues de Barcelone.

COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC BUREAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DU QUEBEC METROPOLITAIN COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC. Avis au détenteur de l'obligation AB-044 au montant de 25 000 \$ de l'émission d'obligations du Bureau d'Assainissement des Eaux du Québec Métropolitain datée du 1-6-1979 et échéant le 1-6-1990.

Ministre abattu

BOGOTA (AFP) — Le ministre colombien de la Justice, M. Rodrigo Lara Bonilla, partisan acharné de la lutte contre les trafiquants de drogue, a été assassiné par balle hier soir à Bogota, a annoncé le Département administratif de la Sécurité (DAS).

Deux individus circulant sur une moto ont tiré des rafales d'armes automatiques sur la voiture de M. Lara Bonilla, qui avait été bloquée par un autre véhicule près de la résidence du ministre, dans le nord-est de la capitale colombienne, a-t-on précisé de même source.

L'un des deux hommes a été abattu par les policiers qui escortaient l'automobile du ministre, et le deuxième a été blessé et arrêté, a-t-on ajouté de même source.

Le second tour au Salvador

D'Aubuisson forge une alliance contre Duarte

SAN SALVADOR (AFP) — L'Alliance républicaine nationaliste (ARENA, extrême-droite) du major Roberto d'Aubuisson et le Petit Parti authentique institutionnel salvadorien (PAISA, droite) ont annoncé hier qu'ils formaient une coalition en vue du deuxième tour des élections présidentielles, le 6 mai prochain. Au cours d'une réunion à San Salvador, le PAISA, que dirige M. Roberto Escobar, a indiqué qu'il soutiendrait le candidat de l'ARENA, le major d'Aubuisson, qui dispute à M. Napoleon Duarte, candidat de la démocratie-chrétienne, le poste de président de la république. Seuls les candidats de la démocratie-chrétienne et de l'ARENA, arrivés en tête au premier tour, le 25 mars dernier, participeront au deuxième tour de scrutin. Le major d'Aubuisson a pour sa part précisé que cette coalition de fait prenait le nom d'Unité patriotique salvadorienne (UPS). Il est possible, a-t-il ajouté, que le Parti populaire salvadorien (PPS), autre parti de droite minoritaire, se joigne à la coalition dans les prochains jours. Au premier tour de scrutin, le PAISA avait obtenu 1,22 pour 100 des voix et l'ARENA 29,77 pour 100. M. Duarte et la démocratie-chrétienne avaient été crédités de 43,4 pour 100 des suffrages. De son côté, le Parti de la conciliation nationale de M. Francisco Jose Guerrero, qui avait obtenu 19,31 pour 100 au premier tour, a indiqué hier qu'il laissait ses électeurs libres de leur choix pour le deuxième tour, leur conseillant toutefois de ne pas s'abstenir. Le report des voix obtenues par M. Guerrero sera déterminant, estiment les observateurs.

La Bolivie paralysée par une grève de 72h

LA PAZ (AFP) — Une majorité de Boliviens semblaient observer hier matin l'appel à la grève générale de 72 heures lancé par la Centrale ouvrière bolivienne (COB), pour tenter d'obtenir une modification de la nouvelle politique économique du gouvernement, apprenant de bonne source à La Paz. D'obtenir de celui-ci la mise en oeuvre d'un programme économique d'urgence. Selon les premières informations disponibles hier matin, la grève semblait être largement suivie, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. La COB avait décidé la semaine dernière d'appeler à une grève générale de 72 heures hier, demain et jeudi (aujourd'hui étant férié), après l'échec de ses conversations avec le gouvernement, à propos des mesures d'austérité décidées à la mi-avril. Ces mesures incluent notamment une dévaluation de 300 pour 100 du peso et une augmentation de plus de 200 pour 100 des prix de nombreux produits de base. Les employés de la Banque centrale se sont jusqu'à présent refusés à appliquer ces mesures, notamment la dévaluation du peso. Les secteurs les plus radicaux de la COB s'étaient prononcés pour une grève générale et indéfinie.

Transports Canada

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS A TITRE DE RENSEIGNEMENT. Référence no 2-387-5A (100/84) (OPLI) Rôle no 0882. LINES AEREAES DE ESPANA (IBERIA AIR LINES OF SPAIN) AFIN DE MODIFIER LE PERMIS No A.T.C. 671(EC).

PROVINCE DE QUEBEC CORPORATION MUNICIPALE SAINT-JEAN, ILE D'ORLEANS COMTE MONTMORENCY

AUX ÉLÉCTEURS MUNICIPAUX PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES INSCRITS LE 25 AVRIL 1984, AT RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR DANS CETTE MUNICIPALITÉ, TEL QUE CI-DESSOUS DÉCRIT:

AVIS PUBLIC

est donné par la soussignée secrétaire-trésorier de la Corporation municipale de Saint-Jean, Ile d'Orléans. QUE, lors d'une séance spéciale, tenue le 25 avril 1984, le Conseil de cette Corporation a adopté le règlement no 86, intitulé: FINANCEMENT DE LA PHASE I DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE CAMPING, et dont l'objet et l'emploi des deniers sont suffisamment décrits par le titre. QUE, les électeurs propriétaires ci-dessus visés, puissent demander, que le règlement no 86 fasse l'objet d'un scrutin secret, selon les articles 387 à 387, 1, du Code municipal. QU'à cette fin, une assemblée publique des électeurs propriétaires ci-dessus visés sera tenue le 11 mai 1984, de 19:00 heures à 22:00 heures, à la Salle paroissiale, 8, de l'Eglise, à Saint-Jean, Ile d'Orléans. QU'afin que le règlement en question fasse l'objet d'un scrutin secret, le nombre de demandes exprimées par les personnes présentes à cette assemblée et habilitées à voter sur ce règlement est de 81, qu'à défaut de ce nombre, ledit règlement sera réputé approuvé par les électeurs propriétaires intéressés. Donné à Saint-Jean, Ile d'Orléans ce vingt-cinquième jour d'avril 1984

secrétaire-trésorier Pauline Chabot

Canada LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE EASTERN QUEBEC APPEL D'OFFRES ECOLE NASKAPI

PROPRIÉTAIRE: Commission scolaire régionale Eastern Quebec 2046, chemin St-Louis Sillery, Qc G1T 1P4 (418) 688-8730. ARCHITECTE: Michael Fish, Architecte INGÉNIEUR EN CHARPENTE: E.A. Dahl et Associés INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ: LMBDS-SIDAM INC. LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE EASTERN QUEBEC, propriétaire, demande des soumissions pour la construction de l'école NASKAPI, KAWAWACHIKAMACH, à Schefferville, Québec.

Société québécoise d'assainissement des eaux

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX Appel d'offres no 113-8403-CP-405 Pour 11h00 Le vendredi, 18 mai 1984. La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour la construction d'une fosse septique de 106.5 m. cu., avec 4 litres de sable et chambre de dosage par pompage, chambres de répartition de débit, de même qu'un intercepteur de 250", une conduite de trop-plein, rejet à la Rivière, chemin d'accès et aménagement de terrains, dans la municipalité de Saint-Théophile.

PROBLÈMES DE PIEDS

Confiez-nous vos problèmes de chaussures ou de supports plantaires (enfants-adultes). Nous sommes des spécialistes! Hallux valgus (oignon), Callosités (corne), Pied plat valgus. C. Pouliot, orthésiste du pied. Membre F.P.P. - Membre AQOPP. Laboratoire M.A.S. 2103-6132. LES PROFESSIONNELS DE LA CHAUSSURE INC. 821, 3e Avenue, Québec - Tél.: 524-4117.

appel de candidatures

Gouvernement du Québec Ministère des Transports Services professionnels reliés à la construction, au génie général ou aux sciences physiques. Profession: génie. Projet: 1140-84-066 - Travaux de surveillance de la construction de l'aéroport de Ivujivik, comté d'Ungava. Les intéressés peuvent obtenir sans frais les documents pertinents aux adresses suivantes: Service des Contrats Ministère des Transports 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Que. G1R 4Y9. OU Service des Contrats Ministère des Transports 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué. H2M 1L5. Les propositions devront parvenir aux mêmes adresses mentionnées ci-haut, pour le vendredi, 18 mai 1984, à 15:00 heures, date et heure de la clôture de la réception des propositions. Seuls sont admis à présenter une proposition les personnes physiques, sociétés ou corporation ayant une place d'affaires au Québec. Le Ministère n'est tenu d'accepter aucune des propositions reçues. Le sous-ministre Pierre Michaud, Ing. Québec

# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remercements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BERNARD, Ena Roy** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 29 avril 1984, à l'âge de 71 ans et 2 mois, est décédée dame Ena Roy, épouse de feu M. Edouard Bernard. Elle demeurait à Giffard, autrefois de Ste-Euphémie, Clé Montmagny. Les funérailles auront lieu le mercredi 2 mai 1984 à 10h30. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 3221, avenue Royale Giffard.



A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 29 avril 1984, à l'âge de 71 ans et 2 mois, est décédée dame Ena Roy, épouse de feu M. Edouard Bernard.

**COLLIN (Maurice)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BLOUIN (Antonio)** — A Québec, le 30 avril 1984, à l'âge de 70 ans et 8 mois, est décédé M. Antonio Blouin, épicière retraité, fils de feu Pierre et Antoinette Blouin, épouse de dame Marie-Marthe Lajeunesse. Il demeurait au 325, rue Marie-de-l'Incarnation. Les funérailles auront lieu le jeudi 3 mai 1984 à 14h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270, rue Marie-de-l'Incarnation à 13h45 pour l'église St-Malo et de là, pour crémation, au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Micheline Blouin Marceau, Lise (Yves Lizotte), Liliane (Serge Roy), Raymond (May Jalbert), Danielle (Alain Gelly), son petit-fils, Pascal Lizotte, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Roland Blouin (Madeleine Ménard), M. et Mme Rosaire Blouin (Hélène Moisan), M. et Mme Antoine Gagnon (Marie-Claire), M. et Mme Marcel Blouin (Thérèse Ménard), Mme Jean-Paul Labbé (Pierrette), M. et Mme Annette Blouin (Cécile Brown), M. Lorenzo Blouin, M. et Mme Maxime Blouin (Solange Blouin), M. et Mme René Blouin (Hélène Pichette), M. et Mme Jean-Paul Roberge (Jeannette), Mlle Cécile Blouin, M. Jean-Benoit Blouin, M. et Mme Gérard Lessard (Denise), M. et Mme Lorraine Lessard



A Québec, le 30 avril 1984, à l'âge de 70 ans et 8 mois, est décédé M. Antonio Blouin, épicière retraité.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BLOUIN (Antonio)** — Les funérailles auront lieu le jeudi 3 mai 1984 à 14h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270, rue Marie-de-l'Incarnation à 13h45 pour l'église St-Malo et de là, pour crémation, au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Micheline Blouin Marceau, Lise (Yves Lizotte), Liliane (Serge Roy), Raymond (May Jalbert), Danielle (Alain Gelly), son petit-fils, Pascal Lizotte, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Roland Blouin (Madeleine Ménard), M. et Mme Rosaire Blouin (Hélène Moisan), M. et Mme Antoine Gagnon (Marie-Claire), M. et Mme Marcel Blouin (Thérèse Ménard), Mme Jean-Paul Labbé (Pierrette), M. et Mme Annette Blouin (Cécile Brown), M. Lorenzo Blouin, M. et Mme Maxime Blouin (Solange Blouin), M. et Mme René Blouin (Hélène Pichette), M. et Mme Jean-Paul Roberge (Jeannette), Mlle Cécile Blouin, M. Jean-Benoit Blouin, M. et Mme Gérard Lessard (Denise), M. et Mme Lorraine Lessard

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

**BERNARD (Ena Roy)** — Les funérailles auront lieu le mardi, 1er mai, à 11h, en l'église de Ste-Isaac Jogues et de la au cimetière paroissial de St-Hubert. Les heures de visites du salon: de 14 à 17h et de 19 à 22h.

## FAITS DIVERS

# Embâcle défait sur la voie navigable des Grands Lacs

SARNIA (PC) — Un embâcle qui affectait depuis un mois une importante voie navigable des Grands Lacs s'est finalement défilé, permettant un retour à la normale, alors que les éleveurs à grains étaient pleins à craquer et que les propriétaires de navires essayaient de lourdes pertes financières.

Hier, pour la première fois depuis le 3 avril, la navigation a pu reprendre son cours normal sur la rivière Saint Clair, même si des cargos en retard ralentissaient encore le trafic maritime.

Un responsable de la surveillance pour la garde côtière, M. Terry Bazeley, a déclaré que "malgré un encombrement important, la navigation a presque complètement repris son cours habituel".

En dépit du temps doux de la semaine dernière, l'embâcle n'a disparu que lentement, après s'être d'abord transformé en neige fondue.

Ce sont les responsables de la garde côtière canadienne et américaine qui ont décidé conjointement de permettre l'accès à la rivière, alors que durant trois semaines, les brise-glace et leurs équipages ont tenté de libérer la voie et de dégager les navires prisonniers des glaces.

Cet étroit cours d'eau de 65 kilomètres de long s'étend du nord au sud et fait la jonction entre les lacs Huron et Saint Clair, lequel coule par la rivière Détroit, avant de tomber dans le lac Érié.

La Commission canadienne du blé estime que l'embâcle "n'a pas occasionné de pertes financières", même si la présence de la glace a retardé la livraison des céréales au Canada, laissant les éleveurs à grains de Thunder Bay, en Ontario, remplis à pleine capacité.

Les compagnies de transport maritime ont davantage souffert de la situation, puisque l'immobilisation de leurs navires entraînait des pertes variant de \$20,000 à \$25,000 par jour, chacun.

MONTREAL (PC) — Un meurtre a été commis hier soir à Montréal.

La victime a été abattue vers 23h, avenue du Parc, pour ensuite succomber à l'hôpital Royal Victoria.

On ne connaît pas encore les raisons ni les circonstances de ce meurtre.



Sauvetage

Un pompier de Toronto a usé de diplomatie, hier, pour convaincre un homme de venir jusqu'à lui. L'individu aurait tenté d'échapper aux fonctionnaires de l'immigration en se glissant hors du huitième étage et en descendant quatre étages par l'extérieur de l'édifice. Il utilisa l'échelle du pompier pour le reste de sa descente.

# Mère et son fils blessés lors d'un incendie à Ste-Foy

Une mère de famille et son fils d'un an ont été transportés à l'hôpital du Saint-Sacrement, hier soir, souffrant de brûlures au 2e degré subies à leur domicile situé au 1905 rang Saints-Anges, dans le quartier Laurentien de Sainte-Foy.

La police de cette ville a été alertée vers 19h05 et, selon les constatations effectuées sur place, il y avait panne d'électricité dans ce secteur. Mme Céline Bédard-Morin, âgée de 32 ans, aurait voulu allumer une lampe à l'huile et ce faisant, ses vêtements se sont enflammés.

Alertée par les cris de Mme Bédard, une voisine est accourue et, en l'enveloppant dans une couverture, elle est parvenue à éteindre les flammes. L'état de Mme Bédard et de son fils ne serait pas grave.

Selon la police, Mme Bédard avait son fils Jean-Yves dans les bras lorsque la lampe à l'huile s'est renversée et qu'elle a pris feu. Les pompiers n'ont pas eu à intervenir, le feu ayant été rapidement maîtrisé.

L'enquête menée par la Sûreté du Québec, dès hier, a révélé qu'il n'y avait ni électricité ni chauffage dans le chalet dont le propriétaire demeure à Verdun. Le Dr Mailloux s'y était rendu il y a deux semaines. Ses pertes seraient d'environ \$40,000.

**Incendie suspect**  
Une cigarette serait à l'origine de l'incendie qui a endommagé, hier, une maison unifamiliale située sur la route Mgr-Bourget, à Saint-Louis-de-Pintendre.

La Sûreté du Québec précise que M. Bernard Corriveau a subi des brûlures au 2e degré sur 30 pour 100 de la surface du corps et qu'il devrait être hospitalisé pendant quelques semaines. Sa compagne, Geneviève Lapointe, a été brûlée à une main, à un bras et une jambe. Elle a pu quitter l'hôpital, hier soir.

Selon l'enquête menée par des agents de l'escouade du crime contre la propriété, section incendie, de la SQ à Québec, le feu aurait éclaté dans le divan du salon. Éveillée par la fumée, Mme Lapointe a pu s'échapper par une fenêtre de la chambre et elle a couru demander de l'aide chez un voisin.

Alertés vers 2h hier matin, les pompiers volontaires de Pintendre sont accourus et c'est l'un d'eux qui a porté secours à M. Corriveau qui était évanoué près de son lit.

Dirigés par M. Lucien Grondin, les pompiers ont rapidement maîtrisé les flammes dans le salon. Le reste de la maison qui appartient à M. Aurèle Larochelle a subi les méfaits de la fumée. Les dommages sont estimés à \$10,000.

## Chalet incendié

L'incendie qui a ravagé, hier, le chalet du Dr Maurice Mailloux, à Notre-Dame-de-Montauban-les-Mines, dans la circonscription de Portneuf, paraît d'origine suspecte. Comme le bâtiment a été détruit, il sera difficile d'établir la cause du sinistre.

Les pompiers de cette municipalité ont été alertés vers 2h45 de la nuit et, à leur arrivée sur les lieux, ils ont réalisé que le bâtiment était déjà tout en feu. Malgré leur intervention, ils n'ont pu rien faire pour enrayer le brasier.

**FAVEURS OBTENUES**  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier M.F.  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier G.F.  
ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je vais pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne vois pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier assisté la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) G.F.

**FLEURISTES**  
ALBERT LA HAYE  
295 Boul. L'Ornière, Loretteville  
842-0167, 842-6867  
790 MONUMENTS FUNÉRAIRES  
Granits Appalaches  
Monuments funéraires, Service de l'entretien, J.C. Laberge, 839-9467  
THERIAULT & FILS  
710, 1ère Avenue, Québec  
524-1561  
Annoncez dans Le Soleil la date et l'endroit d'un service anniversaire.  
647-3311